

SECTEUR 2. RUE DE L'ÉCOLE



Au sud de l'école, le site est destiné à accueillir une extension de l'équipement ou un service public assimilé (restauration collective, ...).

Un accès voiture, réservé aux livraisons, depuis la rue de l'École peut être prévu. Cependant, la déambulation au sein du site doit s'effectuer majoritairement par le biais de liaisons douces.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

<b>Superficie :</b>	0,33 hectare		
<b>Répartition :</b>			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	<b>100%</b>	<b>Équipement</b>
0%	Espace public	0%	Naturel